

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

KIPLINK ENTREPRISES

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

L'OPCVM a pour objectif la recherche d'une surperformance par rapport à son indicateur de référence, STOXX EUROPE 50 sur la durée de placement recommandée, à travers une sélection de valeurs principalement de la zone euro.

L'indice de référence est retenu en cours de clôture, exprimé en euro, dividendes réinvestis.

Stratégie d'investissement

La performance du fonds est recherchée pour l'essentiel au moyen d'une gestion dynamique et discrétionnaire.

La sélection des titres se fait dans une approche de « stock picking » et repose majoritairement sur des critères tels que :

- la structure financière de l'entreprise,
- la qualité de l'équipe dirigeante,
- les perspectives de croissance de l'entreprise et du secteur,
- la politique de l'entreprise vis à vis de ses actionnaires et certaines opérations (offres publiques d'achat, offres publiques d'échange...).

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

La fourchette de sensibilité du fonds exposée au risque de taux est comprise entre 0 et 7.

L'OPCVM s'engage à respecter les expositions sur l'actif net suivantes :

- De 60% à 100% sur les marchés d'actions émises dans les pays de l'Union européenne, de tous secteurs et de toutes tailles de capitalisation, dont :
- 0% à 30% en actions de moyenne et petite capitalisations (jusqu'à 1Md d'€).
- de 0 à 10% en actions de pays hors UE.
- De 0% à 40% en titres de créance et instruments du marché monétaire, souverains, du secteur public et privé, quelle que soit la qualité de signature des émetteurs, de duration comprise entre 2 et 5 ans.
- De 0% à 100% au risque de change sur des devises de l'Union Européenne et de 0 % à 10% au risque de change sur des devises hors Union Européenne

L'OPCVM s'engage à respecter un investissement minimum de 75% en actions éligibles au PEA.

L'OPCVM est investi en :

- Actions, titres de créances et instruments du marché monétaire.
- jusqu'à 10 % de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement, répondant aux 4 critères de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Il peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme ferme ou optionnels, utilisés à titre de couverture du risque d'action,
- titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture du risque d'action et du risque de taux, et en exposition lorsqu'il s'agit d'obligations convertibles.
- dépôts, emprunts d'espèces, acquisitions et cessions temporaires de titres.

COMMENTAIRE DE GESTION

Au 31 mars 2022, la part C de votre fonds est valorisée à 91.60 euros, en baisse de 8.29% et la part I est valorisée à 993.09 euros en baisse de 7.35%.

L'indice de référence **Stoxx Europe50** (dividendes réinvestis) termine l'exercice comptable en glissement au 31 mars 2022 en hausse de 14.45%.

Cette décorrélation de performance s'explique par la grande différence d'allocations des actions entre le portefeuille du fonds qui s'inscrit plutôt autour du Sbf120 c'est-à-dire des valeurs françaises et l'indice Stoxx50Europe dont les valeurs sont européennes à 60%, suisses à 21% et anglaises à 15%.

En outre, dans l'indice Stoxx50, figurent une large majorité de titres autour de la santé, de la pharmacie, et de l'alimentation, dont les cours de bourse se sont très bien comportés face aux valeurs industrielles, ou cycliques voire de croissance qui elles ont été très fortement pénalisées par les crises générées autour du Covid et de la guerre Russo-Ukrainienne.

Le fonds a également été pénalisé par le poids, même relatif, des valeurs petites et moyennes, fortement délaissées lorsque la dynamique boursière se retourne.

Le retour de l'inflation sur des niveaux très élevés a fait resurgir une très grande volatilité sur les marchés actions de de taux et fait craindre depuis plusieurs mois une sensible dégradation de la conjoncture économique, voire d'une prochaine récession.

La très forte hausse des prix de l'énergie et de nombreuses matières premières alimentaires et industrielles a déjà impacté les résultats des entreprises au premier et deuxième trimestres 2022.

Les valeurs cycliques sensibles à la conjoncture et les valeurs de croissance (technologiques, électroniques, logiciels) ont vu leurs cours de bourse subir des revers de fortune, parfois exagérés, mais qui sont le reflet d'un taux d'actualisation future dorénavant plus proche de l'inflation que des taux négatifs que nous avons connu depuis deux ans.

Concernant le portefeuille, les valeurs françaises représentent la grande majorité du portefeuille à 76%, les valeurs hollandaises à 4.5%, allemandes à 3.2, italiennes à 2.7% et les autres valeurs Monde à 2.6%.

Aucun risque devise dans le portefeuille car ne figurent que des investissements en euros.

Le fonds a toujours été très investi durant cette année écoulée : 90% en valeurs en direct et moins de 5% en sicav ou ETF.

Les nouveaux thèmes porteurs sont le développement des énergies renouvelables, la mobilité propre (électrique, hydrogène vert, éolien, hydraulique, biomasse, photovoltaïque), la construction et l'efficacité des bâtiments, la valorisation des déchets et le recyclage, les circuits courts de consommation, le traitement des eaux.

Nous nous sommes également intéressés à quelques sicav internationales très spécialisées sur l'intelligence artificielle, l'environnement et les valeurs liées à la rupture technologique et digitale.

Autant de sujets majeurs qui ont porté notre intérêt vers la recherche de sociétés proposant les meilleures technologies ou solutions en matière de transition écologique.

Le portefeuille a donc fortement modifié la structure de son allocation depuis un an: les investissements se sont portés principalement vers des titres européens à forte capitalisation et dont les destinations économiques et sociales se sont tournées vers les nouveaux critères dits « ESG » : environnements, sociaux et gouvernances.

En terme sectoriel, nous avons délaissé les secteurs les plus touchés par les confinements sanitaires : aéronautique, loisirs, hôtels, tourisme : en revanche, les titres liés à la révolution digitale et numérique ont profité du e-commerce, des ventes en ligne, de la technologie adaptée aux paiements électroniques, cybersécurité, robotisation, abonnements.

Les plus grandes pondérations du portefeuille sont représentées par :

- . les médias avec Vivendi, M6
- . la santé : laboratoires pharmaceutiques : Sanofi, Eurofins Scientific, les maisons de retraite avec Orpéa, Korian, Lna Santé, la consommation avec EssilorLuxottica,
- . la technologie : la cybersécurité avec Wallix, les ssii et logiciels avec SAP, Prologue, Atos, Alten
- . la chimie : Air Liquide
- . l'énergie : TotalEnergies, TechnipEnergies
- . le luxe : Lvmh, Kering, Hermès
- . les matières premières : Eramet, Albioma
- . les biens industriels, très liés à la transition environnementale et à l'efficacité énergétique : Saint Gobain, Schneider, Alfen (bornes électriques), Electro Power Systems (stockage d'énergie propre),
- . les télécoms, le commerce en ligne et les paiements : Orange, Wordline, Nexi,
- . les utilities, les traitements des déchets et des eaux, l'énergie propre : Suez, Véolia, Engie, Albioma,
- . la Banque et finance : Crédit Agricole, Bnp, Amundi, Société Générale

Nous restons relativement optimistes à moyen terme sur les perspectives économiques et boursières pour la zone Euro si bien entendu apparaissent des conditions plus favorables liées à l'inflation et à la guerre Russo/Ukraine.

Informations réglementaires

Information sur les critères liés à l'environnement au social et à la gouvernance :

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le Règlement (UE) 2020/852.

Information concernant le Règlement (UE) 2020/852 dit « Taxonomie » :

La taxonomie de l'Union européenne (règlement (UE) 2020/852) (ci-après la « Taxonomie ») vise à identifier les activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental.

La Taxonomie identifie ces activités en fonction de leur contribution à six grands objectifs environnementaux :

- atténuation du changement climatique.
- adaptation au changement climatique ;
- utilisation durable et protection des ressources en eau et des ressources marines ;
- transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage) ;
- prévention et la réduction de la pollution ;
- protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'être considérée comme durable sur le plan environnemental, une activité économique doit démontrer qu'elle apporte une contribution significative à l'atteinte d'un ou plusieurs de ces six objectifs tout en ne nuisant pas à la réalisation des autres (principe d'absence de préjudice important). Pour qu'une activité soit conforme en vertu de cette taxonomie, il est également nécessaire qu'elle respecte les droits sociaux et humains garantis à l'échelle internationale (les garanties sociales minimales).

Le FCP n'intègre pas la Taxonomie selon la définition du Règlement (UE) 2020/852 dans son processus de décision d'investissement.

Information relative aux instruments financiers et OPCVM émis par la société de gestion ou les entités de son groupe : Aucun instruments financiers ou OPCVM émis par la société de gestion ou les entités de son groupe ne sont inscrits à l'actif du FCP KIPLINK ENTREPRISES.

Changements substantiels intervenus au cours de la période conformément à l'article 8 de l'instruction AMF n° 2011-20 : Aucun changement substantiel n'est intervenu au cours de la période sur le FCP.

Informations liées à la réglementation SFTR : L'OPC n'a pas eu recours à ce type d'opération relevant de la réglementation SFTR.

Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA.

RAPPORT COMPTABLE AU 31/03/2022

KIPLINK ENTREPRISES

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

KIPLINK FINANCE n'a pas formalisé de compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, le montant global de ces frais d'intermédiation étant inférieur à 500.000 €.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sélectionnés pour les actions et les produits de taux figurent sur des listes spécifiques, établies et revues au moins une fois par an par la société de gestion.

En ce qui concerne les intermédiaires en actions, la méthode retenue est un « scoring » global semestriel de chaque intermédiaire, permettant d'attribuer une note.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information sur la rémunération

1. Politique de rémunération

Le mode de gestion des fonds de la société est tel que la contribution directe et individuelle des gérants à la performance des fonds n'encourage pas une prise de risque excessive dans le but d'améliorer la protection des investisseurs et d'éviter les éventuels conflits d'intérêts.

KIPLINK FINANCE ne versera pas de rémunération variable (bonus) excédant 100 000 euros bruts au titre de la gestion collective, ceci permettant de limiter le profil de risques des OPC et d'assurer un équilibre entre rémunération fixe et variable.

Dans ce cadre, et en vertu du principe de proportionnalité, KIPLINK FINANCE n'appliquera pas les règles de paiement en instruments financiers, de rétention et différé.

2. L'assiette des éléments variables

La rémunération variable est déterminée pour chaque membre de l'équipe opérationnelle et fonctionnelle selon des critères qualitatifs tels que :

- o qualité des idées de gestion et contribution à la performance ;
- o qualité du suivi des positions et du traitement des ordres ;
- o qualité des relations internes ;
- o qualité des relations externes (contribution à la communication avec les investisseurs) ;
- o délais respectés des obligations réglementaires.

Evènements intervenus au cours de la période

01/03/2022 Caractéristiques de gestion : Mise à jour de la stratégie d'investissement au regard des dispositions du règlement européen (UE) 2019/2088 dit SFDR applicable depuis le 10 mars 2021. Le fonds relève de l'article 6

BILAN ACTIF

	31/03/2022	31/03/2021
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	3 422 343,48	5 587 252,70
Actions et valeurs assimilées	3 269 321,30	5 223 821,08
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	3 267 193,80	5 154 447,58
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	2 127,50	69 373,50
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	153 022,18	363 431,62
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	153 022,18	363 431,62
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	57 725,33	2 697,66
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	57 725,33	2 697,66
Comptes financiers	47 520,66	139 460,65
Liquidités	47 520,66	139 460,65
Total de l'actif	3 527 589,47	5 729 411,01

BILAN PASSIF

	31/03/2022	31/03/2021
Capitaux propres		
Capital	3 408 616,63	5 839 013,13
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	14 677,36	-100 266,24
Résultat de l'exercice (a, b)	33 211,49	-40 538,26
Total des capitaux propres	3 456 505,48	5 698 208,63
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	71 083,99	31 202,38
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	71 083,99	31 202,38
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	3 527 589,47	5 729 411,01

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/03/2022	31/03/2021
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/03/2022	31/03/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	168 842,60	69 592,56
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	168 842,60	69 592,56
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	643,69	752,18
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	643,69	752,18
Résultat sur opérations financières (I - II)	168 198,91	68 840,38
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	110 493,44	109 076,28
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	57 705,47	-40 235,90
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-24 493,98	-302,36
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	33 211,49	-40 538,26

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Covid-19 et incidence sur les comptes annuels :

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0010827469	2,25 % TTC taux maximum	Actif net
I	FR0012300440	1,25 % TTC taux maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0010827469	Néant
I	FR0012300440	Néant

Commission de surperformance**Part FR0010827469 C**

20% TTC de la performance nette annuelle au-delà de celle de l'indice de référence, uniquement si celle-ci est positive avec High water Mark

Mécanisme de la High Water Mark : la commission de surperformance sera facturée à l'OPCVM si et seulement si la valeur liquidative constatée le dernier jour de bourse de l'exercice est supérieure à la plus haute des valeurs liquidatives constatées le dernier jour de bourse de chaque exercice précédent.

La commission de surperformance est égale à 20% TTC et basée sur la réalisation d'une performance du FCP strictement supérieure à l'indice de référence avant prise en compte de la provision de commission de surperformance. Elle est provisionnée lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. En cas de sous performances par rapport à cet objectif, une reprise hebdomadaire est effectuée à hauteur des dotations constituées.

Cette commission de surperformance ne sera définitivement perçue à la clôture de l'exercice par la société de gestion que si sur l'exercice, la performance du FCP est strictement supérieure à son indice de référence.

Part FR0012300440 I

20% TTC de la performance nette annuelle au-delà de celle de l'indice de référence, uniquement si celle-ci est positive avec High water Mark

Mécanisme de la High Water Mark : la commission de surperformance sera facturée à l'OPCVM si et seulement si la valeur liquidative constatée le dernier jour de bourse de l'exercice est supérieure à la plus haute des valeurs liquidatives constatées le dernier jour de bourse de chaque exercice précédent.

La commission de surperformance est égale à 20% TTC et basée sur la réalisation d'une performance du FCP strictement supérieure à l'indice de référence avant prise en compte de la provision de commission de surperformance. Elle est provisionnée lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. En cas de sous performances par rapport à cet objectif, une reprise hebdomadaire est effectuée à hauteur des dotations constituées.

Cette commission de surperformance ne sera définitivement perçue à la clôture de l'exercice par la société de gestion que si sur l'exercice, la performance du FCP est strictement supérieure à son indice de référence.

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
0,36% TTC maximum sur les actions (France)	90	10	
0,60% TTC maximum sur les obligations (France)			
0,78% TTC maximum sur les actions et obligations (Etranger)			
Prélèvement sur chaque transaction			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :

- à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
- la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
- exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/03/2022	31/03/2021
Actif net en début d'exercice	5 698 208,63	4 261 337,18
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	60 581,24	87 812,06
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-2 044 924,45	-236 192,45
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	744 624,66	670 913,65
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-620 868,23	-700 455,30
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-47 509,66	-75 683,04
Différences de change	108,94	-1 145,20
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-391 421,12	1 731 857,63
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-599 751,65	-208 330,53
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-208 330,53	-1 940 188,16
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	57 705,47	-40 235,90
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	3 456 505,48	5 698 208,63

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations convertibles négo. sur un marché régl. ou assimilé	0,00	0,00
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	47 520,66	1,37	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	47 520,66	1,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s)	%
	USD	USD					Devise(s)	
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	85,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/03/2022
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/03/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/03/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/03/2022	31/03/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	33 211,49	-40 538,26
Total	33 211,49	-40 538,26

	31/03/2022	31/03/2021
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	28 776,89	-40 869,93
Total	28 776,89	-40 869,93
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/03/2022	31/03/2021
C2 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	4 434,60	331,67
Total	4 434,60	331,67
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2022	31/03/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	14 677,36	-100 266,24
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	14 677,36	-100 266,24

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2022	31/03/2021
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	13 774,89	-94 594,59
Total	13 774,89	-94 594,59
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2022	31/03/2021
C2 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	902,47	-5 671,65
Total	902,47	-5 671,65
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
29/03/2018	C1 PART CAPI C	6 317 404,23	60 830,09402	103,85	0,00	0,00	0,00	-2,00
29/03/2018	C2 PART CAPI I	432 618,26	400,00000	1 081,55	0,00	0,00	0,00	-11,96
29/03/2019	C1 PART CAPI C	5 333 967,60	60 025,65072	88,86	0,00	0,00	0,00	-7,10
29/03/2019	C2 PART CAPI I	350 529,79	375,00000	934,75	0,00	0,00	0,00	-64,46
31/03/2020	C1 PART CAPI C	4 018 864,25	55 477,04908	72,44	0,00	0,00	0,00	-0,97
31/03/2020	C2 PART CAPI I	242 472,93	315,00000	769,76	0,00	0,00	0,00	-0,74
31/03/2021	C1 PART CAPI C	5 371 271,66	53 776,40276	99,88	0,00	0,00	0,00	-2,51
31/03/2021	C2 PART CAPI I	326 936,97	305,00000	1 071,92	0,00	0,00	0,00	-17,50
31/03/2022	C1 PART CAPI C	3 233 060,16	35 295,54780	91,60	0,00	0,00	0,00	1,20
31/03/2022	C2 PART CAPI I	223 445,32	225,00000	993,09	0,00	0,00	0,00	23,72

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	595,795800	60 581,24
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-19 076,650760	-1 956 228,90
Solde net des Souscriptions / Rachats	-18 480,854960	-1 895 647,66
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	35 295,547800	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI I		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-80,000000	-88 695,55
Solde net des Souscriptions / Rachats	-80,000000	-88 695,55
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	225,000000	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	276,89
Montant des commissions de souscription perçues	276,89
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	276,89
Montant des commissions de souscription r�troced�es	276,89
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI I	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/03/2022
FR0010827469 C1 PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,25
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	108 094,91
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	1 182,32

	31/03/2022
FR0012300440 C2 PART CAPI I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,25
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	3 654,16
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	73,31

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/03/2022
Créances	Coupons et dividendes	1 155,00
Créances	SRD et règlements différés	56 570,33
Total des créances		57 725,33
Dettes	SRD et règlements différés	50 729,75
Dettes	Frais de gestion	20 354,24
Total des dettes		71 083,99
Total dettes et créances		-13 358,66

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	3 422 343,48	99,02
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	3 269 321,30	94,59
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	153 022,18	4,43
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	57 725,33	1,67
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-71 083,99	-2,06
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	47 520,66	1,37
DISPONIBILITES	47 520,66	1,37
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	3 456 505,48	100,00

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVERSE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part C2 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVERSE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*